



Multirisque des professionnels de la beauté et du bien-être



✕ Osez entreprendre, nous assurons le reste.

Multirisque des professionnels de la beauté et du bien-être



Une solution complète couvrant la Responsabilité Civile Professionnelle et qui garantit leur outil de travail.



Le marché de la beauté et du bien-être est un secteur d'activité qui bénéficie d'une innovation technologique importante et d'un cadre légal en constante évolution.

Axeria a créé une offre d'assurance complète pour répondre à l'ensemble des problématiques et spécificités de la profession.

Ainsi, notre contrat « multirisque des professionnels de la beauté et du bien-être » propose une couverture essentielle en Responsabilité Civile, à laquelle s'ajoute des garanties dommages pour fournir une solution d'assurance complète (Incendie, Dégâts des eaux, Bris de Glace, Vol, Perte d'exploitation, Bris de machines, etc.)

Des garanties essentielles pour couvrir les activités traditionnelles en institut ou à domicile

- o **Soin et modelage facial ou corporel** y compris avec l'usage d'appareils non invasifs à visée esthétique
- o **Soins, enveloppement corporel**
- o **Épilation** à la pince, cire, au fil
- o **Manucure** avec ou sans pose de prothèses ongulaires stylisme ongulaire, nail art
- o **Maquillage non permanent**
- o **Extension de cils**
- o **Peeling doux ou superficiel** à base d'acide de fruit ou à base naturelle contenant de l'acide glycolique
- o **Coloration ou décoloration** de la pilosité faciale uniquement
- o **Tanning Extension de cils, Vente de produits cosmétiques, de parfumerie et/ou de bijoux fantaisie** d'une valeur d'achat hors taxes inférieure à 100 €

● En complément et exclusivement en institut, une couverture adaptée aux techniques innovantes et à l'utilisation d'appareils de nouvelles technologies

Utilisation d'appareils dits de nouvelles technologies :

- Lumière pulsée, led, infrarouge, Radiofréquence, ultrasons, électroporation, infrasons, cryo-esthétique, lumineothérapie, haute fréquence, dépresso-aspiration, presso-esthétique, palper-rouler mécanique

Maquillage permanent, SPA, Sauna, hamam, mise à disposition de cabines UV, vente de compléments alimentaires et/ou diététiques...

● Des garanties en inclusion dès la formule responsabilité civile

- Responsabilité civile professionnelle
- Responsabilité civile après livraison
- Défense pénale et recours, y compris en corporel

● Grande amplitude de garanties proposées

- Incendie
- Détériorations immobilières suite à vol
- Responsabilité civile du fait des locaux
- Responsabilité civile exploitation

Pour compléter le contrat :

Vol - vandalisme - dégâts des liquides - bris de glace - perte d'exploitation - perte de la valeur vénale - bris de machine, de matériel informatique et bureautique - marchandises et matériels transportés - perte de marchandises sous température réfrigérée homme clé - protection juridique - frais de retrait et de réhabilitation d'image - pertes financières - responsabilité civile propriétaire d'immeuble.

À domicile :

- Marchandises et matériels transportés - protection juridique

● Une gestion intégrale sur extranet

Vous disposez d'un extranet intuitif et facile à utiliser disponible 7j/7 et 24h/24 :

- Visualisez le tarif rapidement, ainsi que les différentes formules possibles
- Imprimez les différents documents relatifs au contrat
- Gagnez du temps en gérant les avenants directement sur le site

Réactivité et simplicité !

● Pérennité de l'entreprise

- Perte d'exploitation 12 mois : mise en jeu possible de la garantie suite à fermeture administrative de l'établissement ou impossibilité d'accès
- Frais de retrait et de réhabilitation d'image
- Homme clé : frais de son remplacement temporaire, part de bénéfice non réalisé pendant la période d'incidence de son absence, frais supplémentaires engagés pour le maintien du chiffre d'affaires

● Pré-requis

Les activités esthétiques de beauté et de bien-être devront être exercées par une personne qualifiée professionnellement (diplômée de l'Éducation Nationale – CAP ECP, Brevet Professionnel ECP, Bac Professionnel ECP, BTS MECP - ou titulaire d'un titre inscrit au RNCP de la filière esthétique cosmétique parfumerie), ou sous le contrôle effectif et permanent de celle-ci.

● Assistance complète

- Mise à disposition d'un véhicule utilitaire pour transférer les biens après un sinistre
- Service de dépannage en urgence avec prise en charge du déplacement et de l'intervention du spécialiste
- Service coffre-fort électronique pour conserver les documents numérisés de manière sécurisée



✕ Osez entreprendre, nous assurons le reste.

Axeria
27 rue Maurice Flandin - CS 53713 - 69444 Lyon Cedex 03
Tél. 04 27 46 14 00 - www.axeria.fr - axeria@axeria.fr

Axeria iard - S.A. au capital de 38 000 000 € - RCS Lyon 352 893 200 - Entreprise régie par le Code des Assurances
Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75 436 PARIS CEDEX 09